



Commission d'évaluation  
de l'enseignement collégial

# PLAN STRATÉGIQUE

2012-2017



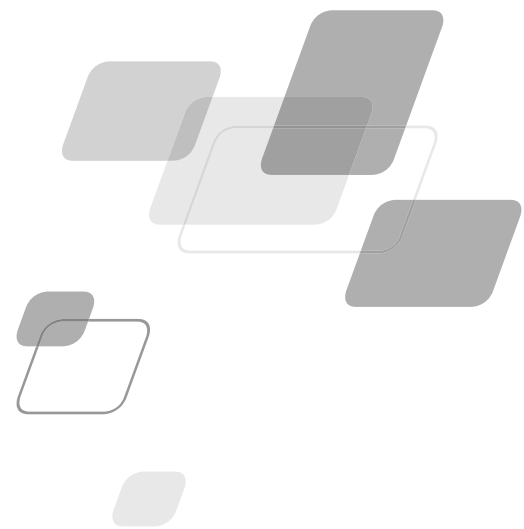




Commission d'évaluation  
de l'enseignement collégial

# PLAN STRATÉGIQUE

2012-2017



Ce document a été réalisé par  
la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
800, place D'Youville, 18<sup>e</sup> étage, bureau 18.01  
Québec (Québec) G1R 5P4  
Téléphone : 418 643-9938  
Télécopieur : 418 643-9019

Ce document peut être consulté sur le site Internet  
de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial :  
[www.ceec.gouv.qc.ca](http://www.ceec.gouv.qc.ca)

Ce document a été adopté à la 246<sup>e</sup> réunion  
de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 12 février 2013

Dépôt légal – 2013  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN : 978-2-550-65872-6 (version imprimée)  
978-2-550-6873-3 (PDF)  
© Gouvernement du Québec

# Table des matières

---

|                                           |    |
|-------------------------------------------|----|
| Mot du président .....                    | 5  |
| La Commission.....                        | 7  |
| Enjeux et orientations stratégiques ..... | 9  |
| Tableau Synoptique .....                  | 11 |





Soucieuse de protéger l'environnement et dans une perspective de développement durable, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial favorise l'utilisation de papier fabriqué à partir de fibres recyclées pour la production de ses imprimés.

De plus, la Commission tient compte de l'édition en ligne de ses documents organisationnels au moment d'établir la quantité à imprimer.

# Mot du président

---

J'ai le plaisir de vous présenter le *Plan stratégique 2012-2017* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Ce plan permet à la Commission, organisme reconnu pour sa contribution spécifique au développement continu de la qualité de l'enseignement collégial, de répondre aux exigences liées à son mandat en s'appuyant sur l'expertise en évaluation développée par les établissements du réseau collégial au cours des vingt dernières années et sur l'évolution des pratiques et des concepts de l'assurance qualité en enseignement supérieur ailleurs dans le monde.

Depuis sa création, la Commission a travaillé dans la perspective d'en arriver au moment où les collèges, enrichis d'une expérience acquise au fil des ans par les évaluations qu'elle a menées et par celles réalisées à leur initiative, auraient développé une culture d'évaluation les rendant de plus en plus autonomes en cette matière.

Dès sa première planification stratégique, la Commission a inscrit cette évolution souhaitée dans un objectif qui portait sur la définition d'un nouveau type d'opération d'évaluation visant l'efficacité du système d'assurance qualité de chaque établissement. Les orientations et les objectifs stratégiques retenus pour les cinq prochaines années concrétisent cette approche axée sur l'évaluation d'un système dont chaque composante doit assurer la qualité dans une perspective d'amélioration continue. Tout en s'inscrivant dans la continuité de ses travaux antérieurs, la Commission propose dorénavant aux collèges un nouveau mode de gestion de la qualité.

Le *Plan stratégique 2012-2017* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial constitue désormais notre référence. L'apport et la compétence de l'ensemble du personnel de la Commission, la contribution des nombreuses personnes agissant à titre d'experts externes pour assister la Commission dans ses travaux d'évaluation ainsi que la collaboration de tous les partenaires des collèges seront des atouts essentiels pour relever les défis qui en découlent.

Le président,



Michel Lauzière







# La Commission

---

## Sa vision

Un organisme reconnu pour sa contribution spécifique au développement continu de la qualité de l'enseignement collégial et de l'expertise des établissements du réseau collégial québécois<sup>1</sup> en matière d'évaluation.

## Sa mission et ses valeurs

Un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et d'en témoigner.

Pour assurer l'accomplissement de sa mission et susciter un véritable engagement dans la recherche continue de la qualité, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et son personnel privilégient une approche basée sur les valeurs suivantes : l'impartialité, la rigueur, le respect et la collaboration.

## Son mandat

Le mandat de la Commission<sup>2</sup> touche tous les établissements du réseau collégial québécois et consiste à évaluer l'efficacité des composantes qui assurent la qualité des programmes d'études et la qualité de l'évaluation des apprentissages étudiants. Dans le cas des collèges publics (cégeps) et privés subventionnés, le mandat porte également sur l'évaluation de la réalisation des activités reliées à leur mission éducative. Cette évaluation englobe la planification stratégique et la planification du soutien à la réussite des cégeps ainsi que la planification du soutien à la réussite des collèges privés subventionnés concernés.

## Ses pouvoirs

La Commission s'acquitte de son mandat dans le respect des pouvoirs que lui confère la Loi, à savoir un pouvoir de vérification, un pouvoir de recommandation et le pouvoir de rendre publics les résultats de ses travaux. Jouissant d'une grande autonomie de fonctionnement, elle peut ainsi recueillir auprès des établissements tous les renseignements nécessaires à la réalisation de sa mission, faire des recommandations aux établissements sur les actions à mettre en place pour rehausser la qualité en fonction de l'objet étudié et rendre publics ses rapports d'évaluation. Les recommandations émises par la Commission nécessitent un suivi de la part des établissements concernés sur les travaux réalisés pour assurer l'amélioration de la qualité.

---

1. Le réseau de l'enseignement collégial québécois est constitué d'une centaine d'établissements soumis au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et regroupés selon leur statut respectif : les collèges d'enseignement général et professionnel (48 cégeps), les établissements publics relevant d'un ministère ou d'une université (4), les collèges privés subventionnés (22) et les établissements privés non subventionnés (24).

2. Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (L.R.Q., c. C-32.2).

## Son fonctionnement

La Commission est composée de quatre commissaires, dont un président, nommés par le gouvernement. Un secrétaire général en assume la direction administrative et une équipe d'une vingtaine de personnes assiste la Commission dans ses travaux.

Les opérations d'évaluation menées par la Commission dans les collèges s'appuient sur une démarche reconnue par les agences d'assurance qualité en enseignement supérieur ailleurs au monde. Une autoévaluation est d'abord réalisée par l'établissement en fonction des critères établis par la Commission. Ensuite, un comité présidé par un commissaire et composé d'experts externes examine le rapport d'autoévaluation, effectue une visite à l'établissement et propose une analyse de la situation qu'il a observée. La Commission porte un jugement sur les objets évalués et, le cas échéant, formule des avis dans une version préliminaire du rapport que le collège concerné est invité à commenter. Les réactions de ce dernier sont prises en compte au moment de l'élaboration de la version définitive du rapport d'évaluation. À la fin de chaque opération d'évaluation, la Commission publie un rapport synthèse qui présente ses principaux constats à l'échelle du réseau.

En ce qui concerne l'évaluation des documents officiels que les collèges sont tenus d'adopter et de soumettre à la Commission pour évaluation – politiques d'évaluation des programmes et d'évaluation des apprentissages, plans stratégiques, plans de réussite –, l'analyse est faite à l'interne et dans chaque cas, elle mène à l'élaboration d'un rapport d'évaluation de la Commission.

Tous les rapports d'évaluation sont transmis aux collèges concernés ainsi qu'au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie<sup>3</sup>. La Commission en assure la diffusion publique sur son site Internet et à toute personne qui en fait la demande. D'ailleurs, la Commission dépose sur son site toutes ses publications officielles.

## Ses réalisations

Depuis sa création en 1993, la Commission a procédé à des évaluations couvrant l'ensemble des aspects de son mandat. Elle a ainsi réalisé huit opérations d'évaluation consacrées à la qualité des programmes d'études, incluant la composante de la formation générale. Elle a aussi procédé à l'évaluation institutionnelle des collèges publics et privés offrant des programmes conduisant au diplôme d'études collégiales. Pour ce qui est de l'évaluation des politiques institutionnelles et des plans adoptés par les établissements, la Commission a d'abord examiné dans quelle mesure ces documents contenaient les éléments essentiels susceptibles d'assurer leur efficacité. Par la suite, elle a procédé à l'évaluation de leur efficacité réelle en examinant leur mise en œuvre effective dans les collèges.

---

3. Ministère créé le 19 décembre 2012.



# Enjeux et orientations stratégiques

---

## Le contexte

Au cours des vingt dernières années, la Commission a concentré ses efforts à la mise en place de pratiques d'évaluation efficaces assurant l'amélioration continue de la qualité dans les établissements du réseau collégial québécois. Les opérations d'évaluation qu'elle y a menées ont non seulement contribué à améliorer la qualité de l'enseignement collégial, mais elles ont aussi permis à chaque collège de développer une culture institutionnelle d'évaluation adaptée à sa réalité en plus d'acquérir une expertise non négligeable en la matière.

Forte de ces constats, consciente de la nécessité d'amorcer un virage dans la manière d'exercer son mandat auprès de collèges de plus en plus expérimentés et soucieuse de concrétiser l'un des objectifs stratégiques du plan précédent qui prévoyait la définition d'une évaluation récurrente du système d'assurance qualité des établissements, la Commission a entrepris, en 2011, un certain nombre d'actions en vue de la guider dans le choix des enjeux et des orientations à retenir pour son plan 2012-2017.

Afin de s'assurer qu'une telle opération systémique répond aux préoccupations des collèges, qu'elle est adaptée à l'évolution de leur savoir-faire en évaluation et qu'elle s'inscrit dans la poursuite de son mandat tout en tenant compte des tendances internationales en matière d'assurance qualité, la Commission a consulté ses partenaires du réseau collégial et elle a procédé à un examen comparatif approfondi de ses pratiques et de celles retenues par des agences d'évaluation reconnues en enseignement supérieur. Les résultats de ces travaux lui permettent d'affirmer que les collèges sont prêts à s'engager dans la nouvelle approche qu'elle préconise et que, dans le cadre de l'exercice de son mandat, les processus de la Commission se comparent aux meilleures pratiques des agences d'assurance qualité en enseignement supérieur.

L'approche proposée par la Commission diffère de celle qu'elle a retenue et pratiquée dans les collèges jusqu'à maintenant. D'un regard initialement axé sur chaque mécanisme d'un système (politiques et plans) et sur l'efficacité de leur mise en œuvre ainsi que sur la qualité des programmes d'études, la Commission posera dorénavant un regard sur l'efficacité du système d'assurance qualité comme tel, selon des pratiques et des critères reconnus internationalement, dans le cadre réglementaire régissant l'enseignement collégial québécois ainsi que dans le respect de sa mission et de celle des collèges.

À la lumière de ce qui précède et en s'appuyant également sur le bilan qu'elle a effectué de la réalisation de son premier plan stratégique, la Commission a dégagé les enjeux desquels découlent les deux orientations et les sept objectifs qui soutiendront sa planification stratégique pour les cinq prochaines années, soit la qualité de l'enseignement collégial et la notoriété de la Commission.

La première orientation du plan stratégique consiste à contribuer à l'amélioration de l'enseignement collégial par le développement d'un système d'assurance qualité institutionnel efficace dans chaque collège. Il s'agit ici de soutenir d'abord les établissements dans la mise en place de leur système, lequel inclut un mécanisme de suivi qui leur permettra de bien documenter la mise en œuvre et l'efficacité des diverses composantes de leur système. La Commission évaluera ensuite, selon un échéancier rendu public dès le départ, l'efficacité du système d'assurance

qualité de chaque établissement. Elle poursuivra en parallèle, comme l'exige son mandat, l'évaluation des composantes réglementaires d'assurance qualité prévues pour tous les établissements et continuera ainsi de s'assurer que les politiques et les plans contiennent tous les éléments requis pour être efficaces. Enfin, l'impact des interventions de la Commission sur les pratiques d'évaluation des collèges passe, en bonne partie, par le suivi qui est donné à ses recommandations. Elle s'assurera donc que les établissements concernés en feront un suivi systématique.

La deuxième orientation vise à faire reconnaître l'influence des pratiques d'évaluation sur la qualité de l'enseignement collégial. Pour ce faire, la Commission entend obtenir une reconnaissance internationale à titre d'organisme d'assurance qualité en enseignement supérieur ayant des pratiques exemplaires. Cette reconnaissance passe, entre autres choses, par l'évaluation des méthodes et processus de la Commission par une agence d'assurance qualité externe. Le témoignage de la Commission sur les pratiques d'évaluation et leur impact sur la qualité de l'enseignement collégial n'en sera que plus crédible. À cet effet, la Commission entend déployer des stratégies de communication pertinentes à chacun de ses publics cibles.

Par ailleurs, pour répondre à la volonté gouvernementale d'assurer le développement durable ainsi que l'occupation et la vitalité des territoires, la Commission entend inscrire ses actions dans la perspective de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux.

Le principe de l'accès au savoir, rattaché à la stratégie du développement durable, est inscrit dans l'énoncé de la mission de la Commission. Il est également relié à la deuxième orientation du présent plan stratégique, laquelle porte sur le témoignage public de la Commission. La première orientation du plan réfère au principe de subsidiarité en visant une plus grande responsabilisation des collèges en matière d'évaluation. Le principe de protection de l'environnement et celui de production et de consommation responsables sont aussi en lien avec la première orientation dont la mise en œuvre vise, à plus ou moins long terme, une diminution des visites et des déplacements ainsi qu'une réduction de la production de documents.

En ce qui concerne la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, la Commission concourra au déploiement de la première orientation qui consiste à agir pour mieux habiter nos territoires et plus spécifiquement à l'objectif d'offrir des services de proximité de qualité. De fait, par son témoignage sur la qualité de la formation offerte dans la centaine d'établissements couvrant l'ensemble du territoire québécois, la Commission continuera de participer à l'amélioration de la qualité des services offerts à la population et d'apporter sa contribution à l'offre de services adaptés aux divers contextes territoriaux.





Commission d'évaluation  
de l'enseignement collégial

# PLAN STRATÉGIQUE

2012-2017

## Tableau Synoptique

# Tableau Synoptique

## PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017

| ENJEU                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | La qualité de l'enseignement collégial                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ORIENTATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Contribuer à l'amélioration de l'enseignement collégial par le développement d'un système d'assurance qualité institutionnel efficace                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <p><b>AXES</b></p> <p><b>Objectifs</b></p> <p>Indicateurs</p> <p>Cibles</p> <p><b>MISSION</b></p> <p>Un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et d'en témoigner.</p> <p><b>VISION</b></p> <p>Un organisme reconnu pour sa contribution spécifique au développement continu de la qualité de l'enseignement collégial et de l'expertise des établissements du réseau collégial québécois en matière d'évaluation.</p> <p><b>VALEURS</b></p> <p><b>Impartialité</b></p> <p><b>Rigueur</b></p> <p><b>Respect</b></p> <p><b>Collaboration</b></p> | <p><b>L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME D'ASSURANCE QUALITÉ</b></p> <p><b>Soutenir les établissements d'enseignement collégial dans la mise en place du système d'assurance qualité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'activités d'information et de soutien auprès de tous les collèges <ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2016</li> </ul> </li> <li>Taux de satisfaction des établissements d'enseignement collégial relatif aux activités d'information et de soutien offertes <ul style="list-style-type: none"> <li>80 %</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Soutenir les établissements d'enseignement collégial dans la mise en place d'un système de suivi permettant à chacun de bien documenter la mise en œuvre des composantes de son système d'assurance qualité et les résultats obtenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de référence publiés et diffusés sur le suivi permanent de la mise en œuvre des composantes du système d'assurance qualité <ul style="list-style-type: none"> <li>Automne 2013</li> </ul> </li> <li>Taux de satisfaction des établissements relatif au soutien offert <ul style="list-style-type: none"> <li>80 %</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Évaluer l'efficacité du système d'assurance qualité de chaque établissement d'enseignement collégial</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre de référence sur les orientations de l'opération d'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité élaboré et diffusé <ul style="list-style-type: none"> <li>Printemps 2013</li> </ul> </li> <li>Mise en œuvre de l'opération d'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité <ul style="list-style-type: none"> <li>Quatre établissements volontaires sélectionnés pour la phase de validation, d'ici l'automne 2012</li> <li>Évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité des quatre établissements volontaires, d'ici l'hiver 2014</li> <li>Production d'un rapport d'évaluation de la phase de validation, d'ici le printemps 2014</li> <li>Évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité de tous les établissements, d'ici l'automne 2017</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Évaluer l'efficacité potentielle des composantes d'assurance qualité prévues à la réglementation pour tous les établissements d'enseignement collégial</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux réalisés <ul style="list-style-type: none"> <li>Résultats d'évaluation de toutes les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et de toutes les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des établissements du réseau collégial, disponibles d'ici le printemps 2017</li> <li>Résultats d'évaluation de tous les plans stratégiques, incluant les plans de réussite, des collèges publics, disponibles d'ici le printemps 2017</li> <li>Résultats d'évaluation des plans de réussite de tous les collèges privés subventionnés concernés, disponibles d'ici le printemps 2017</li> </ul> </li> </ul> <p><b>L'IMPACT DES INTERVENTIONS DE LA COMMISSION SUR LES PRATIQUES D'ÉVALUATION</b></p> <p><b>Assurer un suivi systématique des recommandations de la Commission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Proportion des établissements qui assurent un suivi aux recommandations de la Commission <ul style="list-style-type: none"> <li>100 %</li> </ul> </li> </ul> |

| La notoriété de la Commission                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | ENJEU                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Faire reconnaître l'influence des pratiques d'évaluation sur la qualité de l'enseignement collégial                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | ORIENTATION                                                               |
| <p><b>DES PRATIQUES D'ÉVALUATION RECONNUES</b><br/> <b>Obtenir la reconnaissance à titre d'organisme d'assurance qualité en enseignement supérieur ayant des pratiques exemplaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance internationale de l'International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE) <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Printemps 2013</i></li> </ul> </li> <li>Validation des bases conceptuelles et des critères utilisés pour mesurer l'efficacité du système d'assurance qualité par des experts externes <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Automne 2013</i></li> </ul> </li> <li>Évaluation de la Commission par une agence d'assurance qualité externe <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Automne 2016</i></li> </ul> </li> </ul> <p><b>UN TÉMOIGNAGE CRÉDIBLE ET PERTINENT SUR LES PRATIQUES D'ÉVALUATION</b><br/> <b>Déployer des stratégies de communication pertinentes qui permettent de témoigner des pratiques d'évaluation et de leur impact sur la qualité de l'enseignement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan de l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité <ul style="list-style-type: none"> <li><i>À chaque année</i></li> </ul> </li> <li>Synthèse d'une opération ou de la réalisation de l'une de ses étapes présentée aux publics visés <ul style="list-style-type: none"> <li><i>À chaque opération</i></li> </ul> </li> <li>Synthèse des opérations de la Commission, depuis sa création, et de leur impact sur la culture d'évaluation et sur l'amélioration de la qualité <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Automne 2013</i></li> </ul> </li> <li>Taux de satisfaction des personnes visées par l'information diffusée sur le mandat et les travaux de la Commission <ul style="list-style-type: none"> <li><i>80 %</i></li> </ul> </li> </ul> | <p><b>AXES</b><br/> <b>Objectifs</b></p> <p>Indicateurs</p> <p>Cibles</p> |







1993-2013 / ÉVALUER – CONTRIBUER – TÉMOIGNER